

DÉLIBÉRATION N° 17/ 224

Séance du 13 décembre 2017

Approbation de la politique de responsabilité sociale des organisations (RSO)

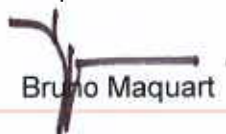
- Vu** la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment l'article 1,
- Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 4 de l'article 9,
- Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart.

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la politique de responsabilité sociale des organisations de l'établissement pour la période de 2018 à 2020.

Fait à Paris,

Le 13 décembre 2017

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart